

SOMMAIRE

ENTRE 1960 ET 1990 : LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EST MULTIPLIÉE PAR QUATRE !

De 1960 au début des années 1990, la consommation énergétique finale (ne comprenant pas les pertes de distribution) bretonne a plus que quadruplé. Cette forte évolution de la consommation énergétique correspond aux bouleversements économiques, industriels et technologiques que la Bretagne a connus au cours de cette même période.

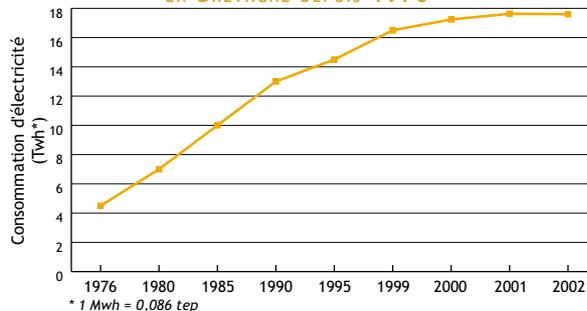
Cependant la consommation énergétique moyenne par habitant reste modérée : 2,65 tonnes-équivalent-pétrole (tep) par habitant contre 3,45 tep par habitant pour l'ensemble de la France.

En 2002, la consommation énergétique finale de la Bretagne a été de 6 544 ktep, soit 3,4% de moins qu'en 2001 sous une forme utilisable pour sa consommation finale (valeur non corrigée du climat). Cette consommation représente un peu moins de 4% de la consommation française qui s'élève à 178 000 ktep environ d'énergie.

En Bretagne :

- ❖ 4% de la consommation énergétique française
- ❖ Seulement 12% de la consommation énergétique vient de l'industrie
- ❖ Production régionale d'électricité = 5,4% de la consommation électrique régionale

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ
EN BRETAGNE DEPUIS 1976



Source : DRIRE et ADEME.

LA CONSUMMATION

Le bilan énergétique régional présente quelques spécificités, comparé au bilan national :
(voir aussi les histogrammes page 58)

PAR PRODUITS :

- La Bretagne consomme plus de produits pétroliers (53% contre 48% au niveau national) et d'électricité (23% contre 20% au niveau national);
- En revanche, la consommation de gaz est nettement inférieure (15% contre 21% au niveau national);
- La contribution du bois est légèrement inférieure à celle que l'on observe au niveau de la France entière (4% contre 6%).

PAR SECTEUR :

- L'habitat est le premier secteur consommateur (avec 36% de la consommation globale), devant les transports (33%). Au niveau national, cette situation est inversée avec les transports (33%) qui devancent l'habitat (28%);
- La part de l'industrie (12%) est nettement inférieure à la situation nationale (24%);
- Le secteur agricole (7%) occupe une place nettement plus significative qu'à l'échelle nationale (2%);
- Le secteur tertiaire est identique (12% contre 13%).



© Hervé HERREAU - ADEME



Les Espaces infos énergie

L'ADEME et le Conseil régional coordonnent l'animation des Espaces infos énergie qui ont pour objectifs de promouvoir au niveau local et régional une politique qui valorise les énergies renouvelables et permet une utilisation rationnelle de l'énergie.
Points en service : Brest, Carhaix, Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc.

N° Indigo : 0 820 820 466

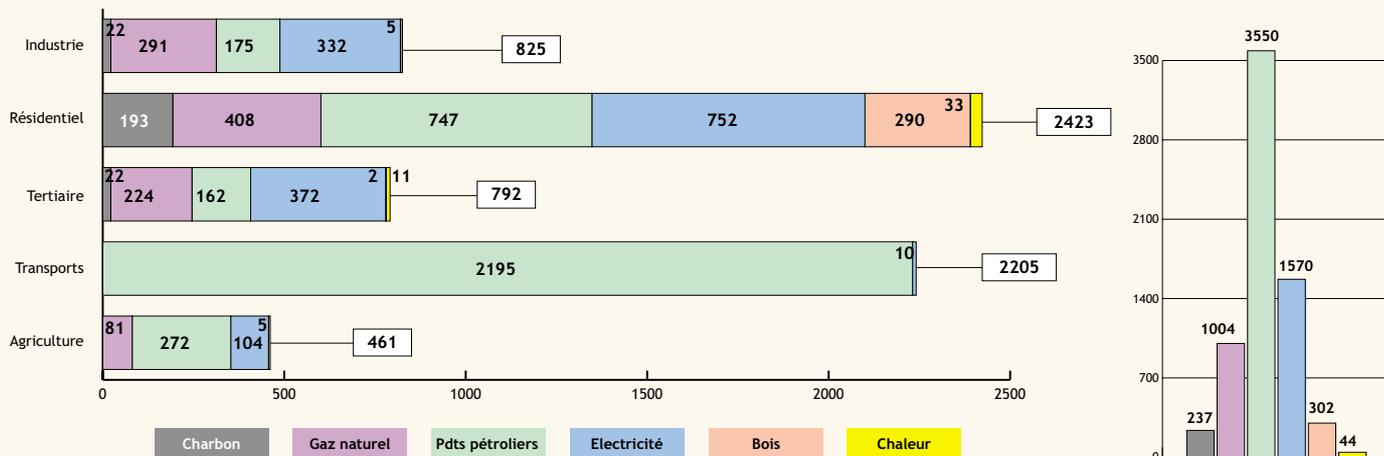
L'Énergie

L'analyse de la situation énergétique bretonne met en évidence quelques autres caractéristiques :

- Les transports représentent à eux seuls presque les 2/3 de la consommation régionale de produits pétroliers,

- L'habitat représente 50% de la consommation régionale d'électricité. Plus globalement, l'habitat, le tertiaire et l'industrie concentrent la quasi-totalité de la consommation régionale d'électricité.

RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAR ÉNERGIE DE LA CONSOMMATION (ktep) EN BRETAGNE (1999)



Les valeurs indiquées correspondent à la consommation d'énergie finale, c'est-à-dire les quantités d'énergie directement consommées par les usagers finaux (ménages, entreprises industrielles et tertiaires, communes, exploitations agricoles).

Source : ADEME, 2003 "Étude de programmation énergétique pour la région Bretagne", vol.1, données 1999.

LA PRODUCTION

La production régionale se limite essentiellement à une production électrique d'origine **hydraulique** d'environ 600 GWh assurée essentiellement par l'usine marémotrice de la Rance et l'usine hydroélectrique de Guerlédan. En 2001, la production nette d'électricité en Bretagne a été de 946 GWh (dont 56,5% pour l'usine marémotrice de la Rance) ce qui représente 5,4% de sa consommation électrique.

Dans un contexte favorable au développement des énergies renouvelables et avec un potentiel éolien fort, plus particulièrement dans le Finistère, la Bretagne a vu ces dernières années l'installation de plusieurs **parcs éoliens** produisant 2,8% de la production électrique en Bretagne. D'autres sources d'énergies sont également émergentes comme :

- **le solaire** : environ 200 unités de chauffe-eau solaire individuels cofinancées par l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne en 2003 contre 100 en 2002;



© Olivier SEBART - ADEME

- **le plan Bois Energie** : 20 chaufferies collectives pour une puissance de 16,3 MW et l'équivalent de 16,5 ktep. 1/3 des ménages bretons se chauffent totalement ou partiellement au bois. Malgré un faible taux de boisement, la consommation annuelle de bois de chauffage en Bretagne pour les ménages est relativement élevée. Elle est estimée à 2,8 millions de stères, soit environ 930 000 tonnes de bois sec/an ou l'équivalent de 300 ktep;
- **la cogénération** : la valorisation énergétique des déchets est réalisée par 7 usines d'incinération qui produisent 18% de la production électrique régionale.

Source : DRIRE - "L'énergie en Bretagne en 2002"



Le programme EDEA

Afin de *préserver l'environnement en Bretagne et compte tenu des exigences actuelles et à venir en matière d'économie d'énergie, de gestion des déchets et de qualité de l'air, le Conseil régional de Bretagne et l'ADEME accompagnent, dans le cadre du programme édéa Bretagne, les démarches menées par les différents porteurs de projets que peuvent être les collectivités, les entreprises, les associations et le grand public à la faveur du Contrat de Plan Etat- Région 2000-2006.*

Dans le domaine de l'énergie, il s'agit de promouvoir le développement des énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Pour en savoir plus...

• <http://www.ademe.fr/bretagne/> • <http://www.bretagne.drire.gouv.fr/energie/index.html>